

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 185

DE LYON

Dimanche 3 Juillet 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DE 4<sup>fr.</sup> 40 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES  
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.  
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent.  
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent.  
le N°

ABONNEMENTS...  
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.  
Autres départements... 6 » 12 » 24 »  
Étranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

## FAITS DU JOUR

**Le Sénat s'est réuni encore aujourd'hui en séance extraordinaire. Il a discuté le projet supprimant l'enseignement congréganiste.**

**Une revue politique de nuance ministérielle publiée de curieux renseignements sur les intrigues du banquier Lepère auprès des Chartreux.**

**Les journaux parisiens commentent la séance d'hier à la Chambre.**

**L'affaire Dutriche continue à faire l'objet de nombreux commentaires. On croit que le premier interrogatoire des officiers arrêtés aura lieu mardi.**

**Un long rapport de l'amiral Alexeïeff donne des détails sur le combat naval de Port-Arthur, où les Russes n'ont eu aucun mal et ont coulé deux torpilleurs japonais.**

**Une nouvelle rencontre entre les flottes japonaise et russe aurait eu lieu près de Tchô-Fou, et les Japonais auraient encore eu deux torpilleurs coulés.**

**Sur terre, les troupes russes ont arrêté leur mouvement de retraite, refoulant les Japonais vers le sud et réoccupant les défenses qu'elles avaient dû abandonner.**

## CARNET DU DIMANCHE

En un coin délicieux et discret du Luxembourg, deux discours académiques ont glorifié, cette semaine, aux noms de la Littérature nationale et des Arts, régulièrement reconnus par l'Etat, le grand génie que fut George Sand.

Car voici cent années que celle qui devait être la douce et bonne « Châtelaine de Nohant » entraînait en ce monde dont elle connut et ressentit, avec toute l'acuité d'une âme doublement sensible d'artiste et de femme, les douleurs intenses de la passion et les joies délirantes de l'amour.

Or donc, en présence du Directeur des Beaux-Arts de la République et par devant maints autres fonctionnaires d'importance, tels que le Préfet de Police, on inaugura, avec la solennité froide habituelle à ces sortes de cérémonies où l'Institut pontifie et auxquels le Gouvernement s'associe, une statue tardive à la tourmentée *Lelia*.

Sans doute quelque jour, le délicat écrivain, le poète élevé qu'est Henri Lardanchet, vaincra son artiste nonchalant pour vous causer, avec son charme coutumier, de cette créature trop négligée déjà de nos générations insouciantes ou sceptiques, qui sut être femme de cœur, mère admirable et sœur vénérée après avoir été amante jusqu'au sacrifice et au déshonneur.

Il le fera avec un sens critique et une érudition que je ne saurais ambitionner ; aussi, me contenterai-je de quelques considérations « à côté ».

Cette consécration officielle du talent et des vertus de George Sand, réhabilitera, je l'espère, dans l'esprit — je ne trouve pas d'autre mot — de ceux qu'on nomme, suivant les latitudes, les bourgeois ou les mufles, amis des gouver-

nements, soutiens de l'autorité, gens de sens prétendument rassis, mais tout bonnement bornés et insipides, celle qui fut, ainsi que s'exprimait joliment Séverine, vendredi « une audacieuse, alors qu'avant elle on n'avait vu que des dames de lettres se servant de la littérature comme d'un bijou ; celle qui fut une insultée, et dont le socle pourrait être fait de toutes les pierres qui lui furent jetées. »

Maintenant que les ans qui passeront ont atténué les légendes, adouci les critiques et, il faut bien en convenir, élargi quelque peu les idées et les mœurs, l'hypocrisie contemporaine se montre moins sévère et plus juste — peut-être, hélas ! par simple indifférence — pour cette femme qui illumina toute une époque et qui, admirée de beaucoup et bafouée du grand nombre, s'imposa d'un coup, par son seul talent, écrasant les hostilités basses et les haines timorées, alors que la gloire littéraire n'était point distribuée aux femmes de lettres par les clichés photographiques plus ou moins retouchés des luxueuses gazettes féminines.

On a tendance aujourd'hui, et il faut s'en réjouir, à ne considérer George Sand, que d'après son œuvre admirable qui est immortelle et sa vieillesse qui fut digne. Et sa tumultueuse jeunesse qui effaroucha tant d'âmes mesquines qui se refusent à comprendre, disparaît derrière ces monuments de grâce, de délicatesse, de passion, de force et d'émotion réelle que sont *Valentine*, *Jacques*, *le Marquis de Villemer*, *Indiana* et tant d'œuvres écolées en un cœur.

George Sand restera comme l'éternelle revanche de la femme qui se heurte et souvent se brise contre le despotisme égoïste de l'homme et des lois créées par l'homme. Elle sut, ainsi que le dit si éloquentement Marcel Prévost, à qui l'âge empêche, pour notre joie, d'être ce qu'on appelle un académicien « docte », en son discours si admirablement émuvant, elle sut réellement s'évader des lois sociales qui l'étreignaient, elle sut se battre contre la vie même : elle sut la vaincre.

Léon BORDE.

## Notes Politiques

### LE SYSTÈME DE L'AJOURNEMENT

Depuis qu'on est entré dans la voie des enquêtes, le ministère n'a plus que le mot d'ajournement à la bouche. Et c'est encore celui qu'il a prononcé, hier, dès qu'il s'agit de la tribune, un interpellateur curieux de savoir ce que pensait le chancelier de la grave incartade par où s'était démontrée la totale inaptitude du procureur Cottignies à remplir les fonctions qui venaient de lui être confiées.

Sobre et précis à son ordinaire, M. Leygues s'était abstenu de mettre le pied sur le terrain plein d'embûches de la politique générale ; il ne menaçait pas l'existence du cabinet ; il demandait simplement au ministre de la justice : « qu'est-ce que vous allez faire du magistrat qui a commis la lourde faute dont vous-même l'avez chargé devant la commission d'enquête ? M. Cottignies est l'auteur d'une phrase « malheureuse » suivant son propre avis, suivant le vôtre, et qui n'allait pas à moins qu'à jeter un soupçon flétrissant sur un membre de la représentation nationale. Allez-vous garder un pareil fonctionnaire dans le poste où sa légèreté peut causer tant de mal ? »

Là-dessus, M. Vallé a entrepris de démontrer que cet incident se liait de façon

si étroite à l'affaire des Chartreux, qu'il ne pouvait être éclairci sans que l'œuvre de la commission d'enquête fut achevée. Et, comme la Chambre ne paraissait pas très entraînée par la dialectique plutôt lâchée du garde des sceaux, M. le président du Conseil, venu à la rescousse, a jeté son honneur dans la balance — beau geste qui lui a valu 35 voix. Le triomphe est maigre, car il est trop évident qu'un gouvernement qui, ayant appelé au secours de son honneur le ban et l'arrière-ban de ses amis, recueille une majorité de 35 voix, ne peut pas se vanter d'être un gouvernement très honoré.

René RAPPEL.

## INFORMATIONS

**SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS.** — M. Chaumié a présidé ce matin, à 40 heures, la distribution à la Société des artistes français.

**MORT D'UN GÉNÉRAL.** — Le général de Coos vient de mourir à Paris, à l'âge de 78 ans.

**ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.** — L'auteur du mémoire qui a obtenu une récompense de 500 francs dans le concours au prix Félix de Bayjour sur l'assistance dans les grandes villes, est Julien-François Dumas, pharmacien à Charly (Rhône).

**MORT DE M. GUSTAVE TOUDOUZE.** — On annonce la mort de l'écrivain bien connu M. Gustave Toudouze, qui a succombé aux suites d'une douloureuse opération.

**LE MONUMENT PASTEUR.** — L'inauguration du monument Pasteur est définitivement fixée au samedi 16 juillet.

## LA RÉFORME JUDICIAIRE

Paris, 2 juillet.

La commission des réformes judiciaires a adopté le rapport de M. Colin sur le projet de loi voté par le Sénat ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

La proposition de loi de M. Gauthier de Clagny tendant à appliquer l'article 356 du code pénal aux faux témoignages faits devant les commissions d'enquête parlementaires a été rejetée à l'unanimité et le rapport en ce sens a été confié à M. Colin. La commission a commencé l'examen du projet de loi sur la réforme de la magistrature. Elle a décidé d'entendre dans sa prochaine séance le ministre de la justice.

## L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 2 juillet.

La commission extra-parlementaire nommée pour enquêter sur les actes de M. Pelletan et de son entourage, s'est fondue en une sous-commission spéciale chargée de l'étude de la défense coloniale.

Cette sous-commission se réunira le vendredi 8 juillet, à neuf heures du matin, pour discuter les rapports de MM. Germaine-Réaume et Messimy. Le premier porte ce point : « Examiner le programme de défense du 20 juillet 1901, son origine, ses défauts » ; le deuxième sur cette question : « Est-il possible de défendre toutes nos colonies ? »

Le programme du 20 juillet 1901 a été élaboré par le ministre des colonies. Cela regarde donc le ministre et l'administration du pavillon de Flore. Quant à la dé-

fense des colonies, la loi en ayant chargé le ministre des colonies, c'est à lui de décider si oui ou non, il lui est possible, avec les moyens dont il dispose, de les défendre toutes ou en partie. On ne voit donc pas bien de quoi va se mêler, dans sa séance du 8 juillet, la commission extra-parlementaire d'enquête sur la marine, et du public et de la Chambre qui l'a nommée.

## LA SÉANCE D'HIER À LA CHAMBRE

### LE SCRUTIN SUR L'INTERPELLATION LEYGUES

Paris, 2 juillet.

La séance d'hier à la Chambre s'est terminée par le vote de jonction de l'interpellation Georges Leygues à la discussion des conclusions de la commission d'enquête, vote qui a réuni 297 voix contre 260.

La minorité, qui compte toute l'opposition, le centre compris, s'est renforcée de vingt-neuf radicaux et radicaux socialistes qui sont :

MM. Astier, François Arago, Babaud-Lacroze, Pierre Baudin, Caillaux, Cardon, Ernest Carvin, Cazaux-Cazale, Charles Bos, Chauvin, Collin, Corderoy, Denéchau, Devroy, Paul Doumer, Pierre Dupuy, Général, Hubbard, Klotz, de Lantassan, Georges Leygues, Lockroy, Lozé, Henry Maret, Millerand, Mulac, Nourens, Vazeille et Videau.

Elle comprend également un républicain de l'Union démocratique, M. Louis Barthou.

Les votes des membres de la commission d'enquête se sont ainsi répartis :

Pour l'ajournement, c'est-à-dire pour le gouvernement : MM. Albert Poulain, Baudouin, Jean Cadot, Colliard, Krauss, Pierre Poisson, Rabier, Rouzé, Marcel Sembat, Bouhey-Alex, Simonet, Pajot. Contre l'ajournement : MM. Arago, Paul Beauregard, Déribé, Deshayes, Colin Le Moigne, de Broisat, Berthoulet, Georges Berger, Anghime Ménard, Grosjean, Vogeli, Leriche, Mulac, Denys Cochin, Trannoy, Fabien Jesbron, Bonnefoy, Léopold Fabre, Rudelle, Gallafrotti.

S'est abstenu : M. Etienne Flandin.

Les abstentionnistes dans l'ensemble sont au nombre de 14, soit :

5 membres de l'Union démocratique : MM. Cazauvielh, Chaigrie, Chastenet, de la Batut, Siegfried.

5 radicaux : MM. Delarue, Dujardin-Beaumez, Merion, Menier, Peret.

3 progressistes : MM. Etienne Flandin, président de la commission d'enquête, Vallee et de Manly.

1 radical dissident : M. Turigny.

Il y avait seize députés absents par congé, dont neuf appartiennent aux groupes de la majorité.

L'allocution suivante éditée sur certains votes :

Un député qui a été plusieurs fois ministre et un autre qui n'a pas perdu l'espoir de le devenir, passaient hier dans le salon de la Paix, au moment où l'on procédait au pointage sur la date de l'interpellation Leygues.

« Comment avez-vous voté ? leur ont demandé des journalistes.

« Nous avons voté pour le ministère, ont-ils répondu, et ils ont ajouté tristement : Mais nous pouvons dire que nous avons voté contre nos consciences ! »

Ils ne trouvaient pas d'autre excuse à faire valoir.

## La Presse parisienne

Paris, 2 juillet.

Les journaux commentent l'incident soutlevé hier à la Chambre par M. Leygues et M. Millerand.

« Nous avons reproché à M. Millerand d'avoir mêlé la laine et la rancune politiques à une question de probité et d'honneur. Il considère le scrutin d'hier comme un des plus intéressants de la saison.

L'*Illustration* déclare que le discours de M. Millerand est un réquisitoire perfide et injuste contre le gouvernement et la majorité.

La *Petite République* dit que la crise que traverse actuellement le parti républicain est désolante. Il recommande plus que jamais l'union.

L'*Eclair* constate que le triomphe du gouvernement est maigre et l'impression qu'a donnée le débat n'est pas de nature à le consoler.

Le *Rappel* reproche à M. Combes de se dérober à toutes les responsabilités pour rester au pouvoir.

L'*Echo de Paris* : « Le résultat obtenu par les appels à la pitié de M. Combes n'est honorable ni pour le gouvernement, ni pour la majorité. »

La *Gauche* : « Le gouvernement et la majorité remportent contre le droit, la justice et la probité une éclatante victoire. »

Le *Figaro* constate que le gouvernement ne s'est tiré d'embarras qu'en jetant à la mer le pauvre Cottignies.

Le président du Conseil, dit-il, et M. le garde des sceaux ont crié à l'envi : « Hier sur le boudoir ! ». Ils ont rejeté toute la faute sur le procureur de la République. Mais ils n'ont apporté aucune sanction.

« Couvrent-ils ou ne couvrent-ils pas leur subordonné ? Ils ne le révoquent pas quant à présent, bien qu'ils lui aient infligé les blâmes les plus sévères.

« Toutefois, M. Combes a laissé entendre qu'il le révoquerait peut-être dans huit jours. On se demande ce que sera l'autorité de ce magistrat pendant la semaine qu'il va passer entre la vie et la mort, à attendre que le gouvernement daigne prendre une décision ! »

M. Charles Bos fait une constatation analogue :

M. Emile Combes s'est excusé grandement devant la Chambre : « Pardonnez-moi, s. v. p. Pardon, je ne le ferai plus. » La Chambre a été touchée de tant de bonté que le président du Conseil daignait reconnaître qu'il s'était trompé et que son procureur, stylé par lui, mais bien mal avisé, avait écrit une phrase « maladroite et malencontreuse ».

« Que ce procureur reste à la tête du parquet de la Seine huit jours de plus ou de moins, ça n'est pas une grande affaire. L'important est qu'à propos d'une si petite chose on ne renverse pas M. Combes. Nous avons admirablement compris que M. Combes veut rester au pouvoir, mais nous n'avons pas appris s'il a l'intention de révoquer ou d'appeler à d'autres fonctions ce naïf procureur qui n'a eu qu'un tort, celui d'écrire sous la dictée du gouvernement.

Le *Gil Blas* ne donne, de la victoire du gouvernement, que des motifs assez peu sérieux :

Nous sommes près des vacances. Les élections au conseil général auront lieu le 31 juillet. Beaucoup de députés sont candidats ; on ne peut s'offrir le passe-temps de changer de ministère.

## LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 2 juillet.

Le *Journal des Débats*, appréciant la séance d'hier, dit :

Lorsqu'il s'agit de lui, M. Millerand ne se contente pas de prendre les choses au sérieux. Il les prend de préférence au tragique. C'est son droit, mais nous ne sommes pas bien sûr que le caractère personnel de ses attaques contre le cabinet ne nuise pas à leur effet.

« On sent un peu trop qu'il s'agit d'une lutte d'homme à homme et d'une lutte à mort entre M. Combes et lui. Ce n'est pas le combat de deux politiques, mais de deux ministères et de deux gens qui ne s'intéressent pas plus à l'un qu'à l'autre.

Nous comprenons l'énergie qu'il met à se faire respecter en attaquant à son tour les autres, mais enfin, il y a eu dans cette affaire des choses qui ne sont pas très satisfaisantes, soit, mais elles n'ont aucun rapport avec la démarche qu'il a faite autrefois auprès de M. Trouillot et de M. Combes pour leur demander de garder un secret sur un intérêt supérieur. »

« C'est donc là aussi qu'il faut porter la plainte. »

Le *Temps* apprécie en ces termes la séance d'hier à la Chambre :

M. le garde des sceaux disait hier : « Je n'ai pas voulu vous pas accusé, si j'avais résisté à la commission d'enquête demandant l'ouverture d'une instruction contre X... ? » Si le garde des sceaux avait résisté, il aurait fait son devoir, mais sans doute les présidents ne l'encourageaient pas à agir en héros et nous vivions en un temps où ce genre d'héroïsme serait mal compris.

La commission d'enquête, y compris les radicaux, MM. Fabier et Godé, ministériels du premier degré, réclamaient la mise à l'ordre du jour. Il est de tradition, dans ces cas-là et sous l'empire de la terreur, que l'on accède à cette demande au prix et au mépris des garanties essentielles de la liberté. C'est une tradition honteuse pour la République elle-même. Elle ne date pas d'hier malheureusement.

Quant trouverait-on un homme, un ministre, une Chambre, qui fissent leur devoir pour sauver les principes républicains ? Qu'on y prenne garde. Le mal ancien qui s'égrèverait peut-être, un de ces jours, nous causer une irréparable surprise.

## L'Affaire des Chartreux

### LEPÈRE ET L'X... MYSTÉRIEUX. LE « TÉMOIN » REVEL

Paris, 2 juillet.

M. Lepère est-il l'X... ? Voici, à ce sujet un article de l'*Européen*, dont le comité de direction est composé de MM. Björnström-Jern-Björnsson, J. Nocicovo, Nicolas Ambroin, Charles Seignobos :

« M. Lepère, ancien directeur de la Banque du Crédit mobilier et industriel, est l'X... des Chartreux ? La question a été posée dans divers journaux nationalistes plus ou moins mal renseignés. Il est donc intéressant de remettre les choses au point, d'autant plus que la commission d'enquête ne semble pas avoir résolu la question par l'audition du syndic, M. Maillard.

« Lepère a été en relation avec les Chartreux. Ceux-ci avaient eu, il y a quelques années, affaire à la Banque en question, nommée alors Comptoir National des rentiers. Lepère, ancien petit marchand de vins, fallit belge, vint sur ces entrefaites et jugea qu'il fallait exploiter ces religieux à fond. Il parvint à les faire souscrire à plusieurs des nombreuses sociétés qu'il fonda.

« Au mois de mars 1903, Lepère alla en Espagne, et, en revenant, passa à la Chartreuse, où il vit dom Michel et les quelques frères restés là. Il se rendit ensuite à la Valsainte, en Suisse, où résidait l'agent général des Chartreux, M. de L... en religion dom Barnabé.

« Ce moine ne gère pas seulement la fortune des Chartreux, mais aussi la caisse noire de quelques autres congrégations et séminaires français. Lepère eût pu être alors l'intitulé d'une grosse affaire. Peut-être songea-t-il à faire jouer, moyennant la forte somme, les influences qu'il s'était acquises — il est regrettable de devoir le dire — dans le parti ministériel, pour que les Chartreux restassent en France.

« Néanmoins, Lepère n'en parla jamais. Il eut plus tard, il est vrai, l'intention d'acheter la marque de fabrique des Chartreux, mais cette affaire ne réussit point. Les religieux avaient d'ailleurs refusé d'autre part une offre de 90 millions pour l'achat de leur marque.

« Peu de temps avant la fermeture des banques de Lepère, l'agent général des Chartreux vint à Paris. Ce vieillard qui est, paraît-il, un ancien officier supérieur de l'armée française, était vêtu d'un mauvais costume et semblait un paysan plutôt qu'un moine. Il fut reçu à Saint-Cloud, chez Lepère, qui ne le quitta plus d'une semelle. Il y eut des conférences fort longues, à Saint-Cloud et aussi rue de Londres, à la Caisse industrielle, entre Lepère, l'agent des Chartreux, un sénateur de la Corse et un député dont le nom commence par M... Ceci ne fait point de doute.

« L'agent des Chartreux parti, arriva le krach des maisons Lepère. L'agent des Chartreux revint aussitôt. Lepère était à Bruxelles. Il y resta jusqu'au vers le 20 avril et revint ensuite à Paris. On le perdit alors de vue, malgré les mandats d'arrêt ; la police avait perdu ses traces depuis longtemps.

« La personnalité de M. Lepère a pris depuis des aspects légendaires. Des personnes disent l'avoir vu : à Arlon (Belgique), sur le boulevard Saint-Germain, à Londres, rue des Martyrs, à Ancone (Italie), à Lausanne, à Monte-Carlo, en Grèce et au Canada.

« A Paris, l'Instruction suivait son cours. On relâcha successivement tous ceux qui avaient été arrêtés à l'occasion de cette affaire. Tous les élargissements furent mentionnés par les journaux, sauf le dernier, celui de Desmoutiers, le bras droit de Lepère.

« Les Chartreux ne bougèrent point, ni eux, ni leur représentant à Paris, M. M... Le sénateur s'occupa de recueillir à bas prix les titres des affaires lancées par Lepère.

« Un homme politique plus important venait aussi chez Lepère. Nous n'avons pas à le désigner ici, mais qu'on interroge toutes ces personnalités politiques et l'on saura si Lepère est l'X... des Chartreux. »

### LE TÉMOIN REVEL

La commission d'enquête a entendu hier un témoin peu ordinaire, une sorte de frère convers, escroc, policier, ou l'un et

FLEULETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 3 Juillet 1904 — 26 —

## MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAY

### PREMIÈRE PARTIE COMME UNE ÉPAVE

VI  
A l'Étel d'Aspremont (Stulle)

Et sur ce trottoir où elle venait de s'élancer, la malheureuse n'avait plus que la force de gémir... Aussitôt un attroupement s'était formé. — Qu'est-ce que c'est ? — Une femme qui se trouve mal. — Une crise de nerfs... — Une attaque d'épilepsie... — Mais non, bonnes gens, s'écria une pompière qui s'était penchée pour lui porter secours, vous ne voyez donc pas ce que c'est ? — Quoi donc ? — Eh ! par là ! la pauvre malheureuse est sur le point d'être mère !... La bonne femme avait raison.

Sous le coup inattendu « Trouvable — qui lui avait torturé le cœur... qui l'avait bouleversée jusqu'au plus profond de son être... Manuella Castrès avait senti — inconsciente encore de ce mystérieux orage — le petit être qu'elle portait en elle se détacher... comme un fruit à peine arrivé à la maturité tombe de l'arbre ébranlé par la tempête.

Mais non... elle ne comprenait pas... La chère petite créature, elle ne l'attendait que dans deux mois... Et c'est avec un autre cri — un cri de surprise épouvantée — qu'elle avait répondu à ce qu'elle venait elle aussi d'entendre.

Grand Dieu !... Son malheur atteignait donc à ce comble !... La... dans une rue de cette ville inconnue... ah ! de cette ville maudite... elle était donc tombée pour donner à la foule un spectacle de souffrance humiliante... odieuse... atroce...

Et voilà que, répondant déjà aux angoisses... aux terreurs qui l'affolaient pendant que le mal lui la tourmentait sans relâche, — voilà que cette femme lui demandait :

— Voyons, ma petite dame un peu de courage... seulement pour me dire : où faut-il qu'on aille prévenir ? Elle la regarda... égarée... — Je... ne sais pas... — Mais... vous avez bien... Elle allait dire : un mari. Seulement, ses yeux venaient de tomber sur cette main si pâle qu'elle tenait dans la sienne...

Pas d'anneau... Cette pauvre petite femme n'était peut-être pas mariée... Et la commère reprit prudemment : — Vous avez bien quel domicile vous habitez bien quel part... — Je suis... à l'hôtel... bêtement la malheureuse entre deux gissements... — A l'hôtel... quel hôtel ?... Est-ce par ici ?

— Là... Croix... de Provence... parvint à prononcer la pauvre femme... Déjà, dans le groupe on expliquait : — C'est dans la cité Bergère. — Au diable, alors... — Dame, il y a presque une demi-heure de voiture... — Et dans l'état où elle est... — Mais alors... il y a bien plus simple, opina la bonne femme, qui semblait prendre sous son humble protection cette inconnue... si délicate... si fragile... si prostre...

— Quoi donc ? — Là... à côté, rue de l'Échaudé, je sais une sage-femme... — Ma foi, ajouta-t-elle, ce n'est pas chez elle comme chez monsieur de Rothschild... Mais enfin cette pauvre petite dame sera mieux qu'ici... — Mais oui, ce disait-on dans la foule... rue de l'Échaudé... — C'est à deux pas... — Chez madame Lardinois... — Si encore il y a de la place... — Puisqu'elle tient des pensionnaires... — Allons un coup de main... Deux ou trois assistants de bonne volonté se baissèrent pour soulever la ma-

lade qui, prise d'une nouvelle attente, se mordait maintenant, jusqu'au sang, ses pauvres lèvres bleues... afin de ne pas crier... Et qui... inerte... presque évanouie se laissa emporter.

En effet, quelques pas seulement, et on arrivait chez Mme Lardinois.

Dans cette sombre rue du vieux Paris, c'était la trise... la lugubre maison d'accouchement pour le pauvre monde... C'était aussi la maison fermée, — équivoque, — où tourment se cachent les honteuses...

La maison où on entrait furtivement, où on restait quelques jours... une semaine... Et Dieu sait, bien souvent, s'il a fallu économiser son pain pour les rassembler ces quatre-vingt ou cent francs qu'on doit payer en entrant... d'avance !

Madame Lardinois — Séréphine de son nom de baptême, — sage-femme de la Faculté de Paris, — avait atteint l'âge où les cheveux grisonnent et où la patte d'oie témoigne d'une maturité désormais impossible à nier.

Avait-elle été bien, jadis cette matrone forte en couleurs, — forte en muscles, — forte en parole, qui menait sa maison... son établissement comme elle disait... plutôt avec les allures d'un caporal d'escouade qu'avec le douceur d'une infirmière ? Si oui, on ne s'en serait jamais douté. Et cependant... Cependant la chronique, qui est une

personne aussi indiscrette que terriblement renseignée, — la chronique affirmait qu'autrefois... oh ! il y a longtemps... madame Lardinois, qu'on appelait alors plus familièrement la grosse Séréphine, était une belle brune...

Mais comme c'était donc vieux, tout ça !

Comme, à Séréphine Lardinois, la bataille quotidienne pour l'existence avait bien oublié bien des choses.

C'est que la vie était dure... oh ! oui, dure à gagner... à mal gagner... dans cette rue sombre et nonibre... dans cette maison pauvrement... irrégulièrement achalandée... où le modicité de la pension justifiait, hélas ! l'après de la patronne... où c'était la lutte de chaque heure, de chaque minute pour soutirer aux clientes quelque supplément imprévu...

Où c'était un travail de précision de leur confectionner et surtout de leur donner les potages clairs et les vagues aliments dont les portions leur étaient mathématiquement mesurées...

Où l'arrivée d'une nouvelle pensionnaire était une bienheureuse aubaine représentant au moins quatre-vingts francs à la fortune ! La fortune ? — Non. Mieux encore : un acompte au boucher ou au boulanger, menaçant toujours de fermer le crédit... Aussi, dans l'établissement Lardinois, ce fut un événement quand la petite bonne à tout faire qui suffisait — avec la patronne — au service de la maison, se précipita :

— Madame... Eh ! madame... — Eh bien ?... Le feu n'est pas à la cheminée ?

— Non... pour sûr... C'est une femme qu'on vous apporte.

— Qu'on m'apporte... Qu'est-ce qu'elle a donc cette femme ?

— Elle va accoucher... — Ah ! fichtre !... Comment est-elle cette femme ?

— Bien malade, allez... — Mais non, petite dinde, d'où vient-elle, comment vient-elle, à quoi ressemble-t-elle ?

— Une jolie petite dame. Pas frugue dans le chic, non... on ne

Autre à la fois, devant lequel se pâmait... M. de Blois répond que la question de...

Après un entretien avec M. Cavaud, il fut tout à fait fixé sur la qualité du témoin...

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Le bruit a couru ce matin de l'arrestation probable du général Delaune et de M. Quesnay de Beaupré.

INTERVIEW DE M. ALPY

A midi un quart, M. Alpy, le conseiller municipal chargé de la défense du colonel Rollin...

UNE INFORMATION DU « TEMPS »

Le Temps rapporte que le lendemain de l'arrestation de l'officier d'administration Dautriche...

celle du pays, ni par des moyens dilatoires, ni par des questions détournées.

M. de Blois insiste sur les services rendus par les Frères et reproche à la majorité son ingratitude.

M. de Provost de Launay déclare que l'enseignement technique en France est loin d'avoir l'état prospère qu'il devrait avoir atteint.

M. Le Provost de Launay. — Dans ces conditions n'est-il pas affligeant de penser que pour des motifs politiques on songe à fermer les deux premiers établissements.

M. Gourju. — J'ai été surpris de voir M. le ministre faire une charge à fond sur la politique tenu par le parti républicain.

M. de Lamazelle défend une disposition additionnelle subordonnant la fermeture des pensionnats congréganistes au consentement des municipalités.

M. Bodinier propose d'ajouter à ce paragraphe une disposition subordonnant la fermeture de tous les établissements congréganistes à l'avis des conseils municipaux.

M. Chauré. — Voter l'amendement de M. Bodinier, c'est se donner des adversaires de la loi d'échapper à son application.

M. Vidal de Saint-Urbain appuie l'amendement de M. Bodinier.

On renvoie ensuite à lundi la suite de la discussion.

La séance est levée à 5 h. 45.

attaques de torpilleurs qui furent également repoussées avec succès par nous.

Les torpilleurs japonais furent rejoints sur le rivage. Plusieurs batteries participèrent à la défense grâce à laquelle les attaques des torpilleurs ennemis furent repoussées.

Le correspondant du Petit Journal de Saint-Petersbourg télégraphie le 2 juillet, 1 heure du matin :

« Un télégramme de l'amiral Alexeïeff annonce que la flotte russe s'est rencontrée avec la flotte japonaise près de Tchou-Pou.

« Deux torpilleurs japonais ont été coulés, ainsi qu'un navire de commerce auxiliaire russe ».

L'escadre de Vladivostock L'AMIRAL KAMIMOURA ET L'ESCADRE DE VLADIVOSTOCK

Tokio, 2 juillet. — Il est probable que l'amiral Kamimoura a pris contact hier soir avec l'escadre de Vladivostock et qu'il s'en est suivi une attaque générale à coups de torpilles.

On ignore quels sont exactement les mouvements de la flotte russe, mais on pense que l'amiral Kamimoura l'a forcée à se rendre dans le détroit de Tsou-Shima.

On croit, au ministère de la marine japonaise, que les torpilleurs de l'amiral Kamimoura ont attaqué les Russes pendant la nuit.

On ne se rend pas bien compte des mobiles de récents mouvements des flottes russes, mais on est d'avis que les escadres de Port-Arthur et de Vladivostock espèrent pouvoir se réfugier dans un port neutre de Chine, tels que Kiaou-Tchéou, Tchou-Pou ou même Wei-Hai-Wei.

OURAGAN DANS LA MER DU JAPON Saint-Petersbourg, 2 juillet.

Une dépêche de Vladivostock, 2 juillet, adressée au Novoté Vremia, annonce que le 30 juin un ouragan d'une violence inouïe s'est abattu sur la mer du Japon.

En Mandchourie LES OPÉRATIONS Tokio, 2 juillet.

Quartier général du général Kuroki (via Fou-San) : Les Russes se sont repliés sur toute la ligne devant les Japonais.

Quartier général russe à Liao-Yang : « La division Keller vient de rentrer après avoir eu des engagements presque journaliers à l'est avec les Japonais.

« Les troupes japonaises, dont l'effectif est bien supérieur à celui des Russes, comprennent une division de la garde.

« Le pays est extrêmement montagneux et la circulation sur les routes est rendue difficile par suite des pluies abondantes.

LA RETRAITE DES JAPONAIS Saint-Petersbourg, 9 juillet.

On annonce qu'un combat a eu lieu au cours duquel les Russes ont repris le défilé de Taline, repoussant les Japonais aux monts Fen Gou-Ling.

L'OFFENSIVE RUSSE Saint-Petersbourg, 2 juillet.

Le correspondant de la Birjeva Viedomosti télégraphie de Liao-Yang : « Nos troupes prennent l'offensive.

line, occupés par les Japonais, ont été pris par un détachement du corps du comte Koller.

D'autre part, sur la route de Suyan à Dachtéhno, un détachement des cosaques du général Mischensko a attaqué et exterminé une brigade japonaise.

L'ACITATION GRÉVISTE

Brest, 2 juillet. Les gendarmes à pied et à cheval, des patrouilles de marins et de soldats se sont tenus en permanence toute la nuit dernière, dans les rues et sur les places.

Le directeur de la Compagnie a l'intention de sortir quelques voitures avec un personnel occasionnel, mais on craint l'intervention des grévistes et des mesures très sévères ont été ordonnées en prévision d'atteintes à la liberté du travail.

Le personnel des agents de police a tenu une réunion secrète dans une salle de l'Hôtel de Ville. Ces employés se plaignent que le commissaire central n'ait pas tenu compte des modifications apportées à leurs heures de service par la municipalité socialiste.

Deux voitures de tramways conduites par des contrôleurs, ayant chacune deux gendarmes et deux agents, sont sorties ce matin du dépôt. Les grévistes ont hué les contrôleurs. Deux arrestations ont été opérées.

Deux cents soldats du 6<sup>e</sup> colonial gardent le dépôt. Une compagnie du 49<sup>e</sup> est cantonnée à l'Hôtel-de-Ville. Des gendarmes et des agents circulent le long des voies de tramways.

Les grévistes viennent de couper les gros câbles qui amènent l'énergie électrique à Brest ; quatre-vingts d'entre eux ont arraché le câble électrique de la voie à Saint-Marc, sur 160 mètres de longueur.

Raid Militaire Lyon-Vichy

LE DÉPART Hier matin à 5 heures a eu lieu le départ des officiers pour la première randonnée de Lyon à Saint-Etienne.

Malgré l'heure matinale, une foule énorme se pressait sur le cours du Midi, pour assister à l'appel et au départ des concurrents.

Le service d'ordre était assuré par les gardes municipaux. Parmi les officiers supérieurs membres de la commission du jury, ou simplement venant apporter leurs encouragements aux partants, nous avons remarqué : MM. les généraux Gautrot, commandant le 13<sup>e</sup> corps, Marel, commandant le 3<sup>e</sup> corps, M. de Masselière, commandant le 2<sup>e</sup> dragons ; MM. les commandants Chaine, Lasson, Maître ; MM. les membres civils Caze de Caumont, comte d'Ideville, Roger Raoul-Duval, baron de Lapinonnie, le lieutenant-colonel du Garreau, l'officier vétérinaire Sharemberger.

À quatre heures et demie, M. le général de Gautherot procède au pointage. Un concours de 100 concurrents, M. de Champagnon ne peut prendre part à la course, son cheval Jobourg, qui se distingua dans le raid de Paris-Ostende, est tombé boiteux.

À cinq heures moins un quart le premier peloton est formé, et les premiers partants traversent le pont du Midi sur la Saône pour aller se ranger sur le quai des Étroits, où tout à l'heure l'officier état-major donnera le signal du départ.

La foule augmente toujours, et nos braves chevaux municipaux, ont grand peine à refouler les curieux.

La Presse Lyonnaise est au grand complet. Les journalistes portent un brassard bleu ; les officiers des brassards en soie de différentes couleurs sur lesquels sont inscrits les numéros de groupes et d'individuaux.

Aux nombreux curieux massés sur les deux rives de la Saône, il convient d'ajouter une certaine de cyclistes et quelques automobiles, qui vont suivre les partants.

L'heure du départ approche, le deuxième, le troisième, le quatrième et le cinquième groupe prennent rang à la suite du premier.

Voici la composition des pelotons. 1<sup>er</sup> peloton : MM. Xambou, lieutenant au 3<sup>e</sup> dragons à Lure, monté Isis ; P. de l'Herminet, lieutenant au 30<sup>e</sup> dragons, à Vienne, monté Carré ; Chevalier, lieutenant au 30<sup>e</sup> dragons, à Saint-Etienne, monté Églantine ; V. de Vitmorin, sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> cuirassiers, à Lyon, monté Gilet ; George, aide-major au 10<sup>e</sup> chasseurs, à Moulins, monté Frimas.

2<sup>e</sup> peloton : MM. de Gaillard-Bancel, lieutenant au 2<sup>e</sup> dragons, à Lyon, monté Café ; Loir, capitaine de cavalerie à l'état-major de la division de Saint-Etienne, monté de la Saussaie, sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> dragons, à Saint-Etienne, monté Eperlan ; de la Vaisière de Lavergne, lieutenant au 30<sup>e</sup> dragons, à Saint-Etienne, monté Farandole ; Muller, lieutenant au 5<sup>e</sup> escadron du train, monté Ibrahim.

3<sup>e</sup> peloton : MM. Pinguet, lieutenant au 10<sup>e</sup> cuirassiers, à Lyon, monté Frillaria ; du Fau, lieutenant au 10<sup>e</sup> dragons, à Vienne, monté Diligent ; Deorme d'Alincourt, sous-lieutenant au 11<sup>e</sup> dragons, à Belfort, monté Beliquieux ; de Tricornot, lieutenant au 12<sup>e</sup> hussards, à Gray, monté Beaujeu ; Lauras, capitaine au 19<sup>e</sup> dragons, à Vienne, monté Coup de Soleil.

4<sup>e</sup> peloton : MM. Arnulf, lieutenant au 10<sup>e</sup> dragons, à Vienne, monté Guérande ; Allut, lieutenant au 28<sup>e</sup> dragons, à Sedan, monté Orléans ; Muguet, lieutenant au 19<sup>e</sup> dragons, à Vienne, monté Diligent ; Borevise, de la Boissière, lieutenant au 11<sup>e</sup> chasseurs, à Vesoul, monté Roméo II ; Faurit, lieutenant au 11<sup>e</sup> hussards, à Tarascon, monté Triomphe ; de Lessene, lieutenant au 20<sup>e</sup> dragons, monté Hilda.

PARTEZ, MESSIEURS !

À cinq heures, le premier peloton s'avance, et les concurrents saluent les membres de la commission. Notre confrère d'Armes et Sports fait un signe et M. le lieutenant-colonel du Garreau prononce : « Allez, Messieurs ! ». Les officiers rendent la main à leurs montures. Ils s'en vont salués par M. le général de Gautherot qui, ému, leur dit : « Mes enfants, bonne chance ! »

« Mes enfants, bonne chance ! » Mais déjà les premiers sont loin et, de quatre minutes en quatre minutes, les autres pelotons partent et vont à la conquête des kilomètres. Des applaudissements éclatent, les groupes de curieux se forment et l'on discute sur les chances des partants.

Les sportsmen regrettent l'absence de Jobourg, mais on a remarqué Choke Bore, à M. le lieutenant de Beaujeu, qui est bien connu et a déjà gagné de nombreux militaires.

Les chances vont aussi à Orléans à M. Allut, du 28<sup>e</sup> dragons, l'un des chevaux primés dans les principaux grands hippiques ; Beaujeu, à M. de Tricornot, l'un des meilleurs chevaux primés à l'Hippodrome de Lyon ; Vert Galant, à M. de Benoit ; Gilet, à M. de Vilmorin.

Nous mentionnons avec plaisir la part prise à ce raid par un officier du train et des équipages, M. Muller. Il est le seul qui affronte la dure épreuve soumise à ses camarades dont les chevaux sont plus familiarisés avec l'endurance de l'entraînement presque obligatoire pour leur arme. Nous souhaitons bonne chance au Triomphe.

Il est cinq heures et demie, la foule s'écoule lentement, et les derniers cyclistes s'élançant à la poursuite des partants.

D'après l'horaire fixé par la commission, voici pour la première journée à quelle heure les groupes doivent arriver échequés, à Saint-Etienne : minimum 9 h. 10 du matin ; maximum 10 h. 20'. Les concurrents couvriront la distance de 56 kilomètres sur 500 au petit trot.

Voici, d'autre part, quelques renseignements complémentaires en ce qui concerne l'arrivée des officiers à l'hippodrome de Vichy et les épreuves qu'ils auront à subir avant la fin du raid :

Tour de piste avec obstacles : 40 obstacles, longueur de la piste 850 mètres. Ce trajet devra être accompli en 230<sup>e</sup> comme durée imposée.

Le règlement est appliqué ainsi : pour chaque seconde de retard, 5 secondes seront ajoutées au total de la randonnée ; la faute est comptée 250<sup>e</sup>. Le décalage est une faute ; le refus, une faute ; la chute du cavalier sans son cheval ou avec celui-ci, deux fautes ; un obstacle tombé, une faute ; chute dans la rivière, une faute ; l'un des pieds du cheval frappant l'obstacle devant une faute ; les pieds de derrière frappant l'obstacle, une demi-faute.

L'ARRIVÉE À SAINT-ETIENNE La première étape de cette épreuve militaire s'est courue ce matin en excellentes conditions.

Dès huit heures une foule nombreuse se pressait à l'Exposition, où devait avoir lieu l'arrivée.

Parmi les notabilités, citons M. le général commandant la 13<sup>e</sup> brigade de cavalerie ; M. le colonel du 30<sup>e</sup> dragons ; M. Molne, secrétaire général de la préfecture, tous officiers de la garnison.

À 9 h. 25<sup>e</sup>, le premier fait son entrée, c'est M. de Gaillard-Bancel, lieutenant au 2<sup>e</sup> dragons, monté sur cheval Café, suivi de M. Loir, capitaine de cavalerie à l'état-major de la 6<sup>e</sup> division, sur Brind'Espoir.

Ces deux officiers qui font partie du deuxième peloton, arrivent avec une avance de 40 minutes sur les autres concurrents. Chevaux et cavaliers sont en excellent état. Ils sont examinés à l'arrivée par le major du 30<sup>e</sup> dragons.

Le 3<sup>e</sup> est M. de Vilmorin qui arrive à 9 h. 27<sup>e</sup> 23<sup>e</sup>. Puis suivent dans l'ordre suivant : 4<sup>e</sup> M. de La Vaisière de la Vergne, du 30<sup>e</sup> dragons.

5<sup>e</sup> M. de la Saussaie, du 30<sup>e</sup>, à 9 h. 29<sup>e</sup> 23<sup>e</sup>. Un seul peloton, les numéros 21, 16, 14 et 11, à 9 h. 29<sup>e</sup> 20<sup>e</sup>.

À 9 h. 33<sup>e</sup>, M. Muller. Également en peloton I les numéros 12, 15, 10, à 0 h. 33<sup>e</sup> 19<sup>e</sup>.

À 9 h. 34<sup>e</sup> le numéro 9, M. Dufaure, à 9 h. 35<sup>e</sup> 27<sup>e</sup>, M. Pinguet, numéro 7. Enfin en peloton à 9 h. 40<sup>e</sup> 55<sup>e</sup>, les numéros 2, 6, 8, 25, 22 et 17.

À 9 h. 40<sup>e</sup> 46<sup>e</sup>, le numéro 4, M. de Gain, qui a eu un retard de deux minutes au passage à niveau de Rive-de-Gier.

À 9 h. 50<sup>e</sup>, les numéros 23 et 13. Enfin, le dernier arrive à 10 h. 5<sup>e</sup>, c'est M. de Boissieu.

Aucun incident n'a été à déplorer dans cette première partie de l'épreuve.

LE BANQUET

Saint-Etienne, 2 juillet. Un banquet de 70 couverts a été servi au restaurant Frappa, concessionnaire de la brasserie de l'Exposition.

Le général Gautrot présidait avec, à ses côtés, le général Bosc, du cadre de réserve, et M. Philippe Naud, chef de cabinet du préfet de la Loire.

LA VIE LYONNAISE

LES GRANDES PÊTES D'ÉTÉ

du « Rappel Républicain »

LOOPING AUTO-CYCLISTE

du 10 juillet

L'ITINÉRAIRE (Fin)

Nous allons terminer aujourd'hui l'itinéraire de notre Looping Auto-Cycliste du 10 juillet.

Car il faut bien laisser à nos amis huit jours entiers pour consulter la carte et rappeler leurs souvenirs.

Nous avons laissé auto et moto-cyclistes au cinquième contrôle, aux pieds des monts du Beaujolais, en pleins vignobles.

Là, sur une route splendide, ils n'ont qu'à tourner bravement à gauche. Ils descendront une pente légère pour rejoindre une gaie rivière, à travers les peupliers et les saules, et dont le nom rappelle le souvenir d'une famille qui posséda longtemps une partie des façades de Bellecour. Pouvons-nous être plus explicites.

A gauche, nous laissons une vallée profonde pour reprendre à droite, après un passage à niveau, la montée et traverser rapidement deux villages dotés du même patron ; voici dans les arbres un splendide château, où vint souvent se reposer un président de la République.

Bientôt se dresse à droite une chapelle, lieu de pèlerinage des vigneronnes. Puis une nouvelle vallée s'ouvre à gauche, que ferme une des vallées les plus peuplées de la région, riche de ses gloires d'histoire.

On monte, on monte encore, laissant la vallée s'étendre à droite, pour gagner les cimes célèbres par les aventures d'un traître au pays, au temps des « chansons de gestes ».

À travers une avenue superbe, s'ouvre le sol, large, ravissant avec ses aperçus sur les montagnes boisées. Là, vit une petite bourgade, frère de son ancien artiste improvisé, digne des primitifs du XI<sup>e</sup> siècle.

Aussitôt la pente dévale à travers mille méandres, pour trouver la source d'une joie rivière, qu'ont reconnue plus bas les cyclistes, et dont il n'y a plus qu'à suivre le cours.

Nous avons donné la fin de l'itinéraire, en passant par les troisième et quatrième contrôles.

La course est faite, le Looping auto-cycliste est parcouru. Mais si, par hasard, nos indications laissent quelques doutes, semblaient trop brumeuses, nous sommes prêts à répondre aux demandes de nos amis, en nous réservant de ne rien préciser et de publier toutes les réponses, pour l'édification des coureurs, dans le

RAPPEL RÉPUBLICAIN

Nous donnerons cette semaine les conditions et règlements de la Course et la liste des prix.

LYON QUI PASSE

Ombres et Figures

GUIGNOL EN ÉGYPTE

Personne, j'en suis sûr, ne voudra croire que Guignol n'est pas un personnage lyonnais, un type essentiellement croix-roussin. On a dit qu'il avait vu le jour sur le Plateau ; d'autres l'ont fait naître à la Grand-Côte, au numéro cent moins n° 10. D'autres, il est vrai, lui assignent une origine italienne, voire même espagnole ou portugaise.

Je suis persuadé, aujourd'hui, que sa naissance se perd dans la nuit des âges et dans celle des nations, et que Guignol n'est pas plus Lyonnais qu'il n'est Italien. Il y a même des chances sérieuses pour croire que les Égyptiens des premiers Pharaons l'ont vu sur les bords du Nil, d'où il aura pris son vol vers ceux du Rhône, en passant par le Tage.

Voici, en effet, ce qu'annoncent les grands journaux de Paris : « Un éminent archéologue, M. Albert Gayet, qui pratique à Antinoë des fouilles archéologiques, et qui déjà a exhumé une part importante de la nécropole de la villa élevée par Hadrien à la mémoire de son favori Antinoüs, qui a même découvert d'autres les sarcophages de l'émise Scérapion et de la belle pécheresse Thaïs, vient de faire une découverte nouvelle.

Comme il recherchait, l'hiver dernier, les sépultures aristocratiques situées, selon lui, sur le haut de la colline, et celles de gladiateurs et de artistes, il mit au jour la tombe d'une figurante du temple d'Isis, d'origine grecque, la « précieuse chanteuse Kelmis ». Et savez-vous ce qu'il y trouva ?

Dans la chambre funéraire, en dehors des crotales de la déesse et de ses objets familiers, un petit théâtre de marionnettes portatif, en forme de barque, dont elle se servait dans ses tournées en province.

M. Albert Gayet, pour rendre plus saisissante sa restitution, a eu l'idée de demander à un gracieux artiste, Mlle Zorelli, de mimer le rôle de la chanteuse égyptienne, d'après le rituel du temple d'Isis. La représentation a eu lieu cette semaine à Paris, en présence des membres de la Société Française des Fouilles archéologiques, rue d'Athènes.

SENAT

Paris, 2 juillet. La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Fallières.

M. Fallières prononce l'éloge funèbre de M. Machères. On reprend la discussion du projet de loi supprimant l'enseignement congréganiste.

La Suppression de l'Enseignement Congréganiste

La Discussion des Articles M. Trouillot prétend démontrer que les établissements publics recueilleront très facilement les élèves des deux sexes des établissements congréganistes de l'enseignement professionnel.

Violamment interrompu par les membres de la droite, M. Trouillot déclare que les établissements professionnels doivent disparaître, car dans leur enseignement l'esprit congréganiste s'y attache à l'esprit de division et de haine. (Protestations.)

M. Trouillot. — D'ailleurs si les établissements professionnels étaient autorisés l'effet de la loi serait nul. Le Sénat ne voudra pas laisser éluder la volonté du parlement qui est en même temps

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Bond names and prices. Includes Consolidated, 50 1/2, 4 1/2, etc.

MASSACRES EN PERSE

Washington, 2 juillet. — Les évêques de la Perse télégraphient d'Ispahan à M. Hay, secrétaire d'Etat, que les Turcs commencent des assassinats par milliers...

LE MULLAH

Aden, 2 juillet. — Le Mullah se trouverait au sud de Nogat, avec 2 000 fusils, 5 000 hommes, de nombreux moyens de transport et de grandes quantités de munitions...

LE GRAND PRIX DE ROME

Paris, 2 juillet. — L'Académie des Beaux-Arts a rendu son jugement sur le concours du Grand Prix de Rome (composition musicale). La cantate imposée qui était à trois personnages: Selim, Giaffar et Médra, deux voix d'hommes et une voix de femme, avait pour titre Médora et pour auteur Edouard Adenis.

NOUVELLES MILITAIRES

PROMOTIONS FUTURES. Paris, 2 juillet. — La France Militaire donne la répartition des promotions du 14 juillet pour les différentes armes: Infanterie, 7 à 9 colonels, 12 à 15 lieutenants-colonels, environ 55 chefs de bataillon et 415 à 420 capitaines.

LA SITUATION A PORT-ARTHUR. Moukden, 2 juillet. — D'après des communications de Port-Arthur, la tranquillité règne dans la forteresse; la population habituée au bombardement fait la fête japonaise et les coups de canon de l'ennemi ne produisent aucune impression; la vie publique suit son cours normal; on ne manque de rien.

La Guerre Russo-Japonaise

SAINT-PETERSBOURG, 2 juillet. — Les funérailles des victimes de la catastrophe du torpilleur submersible Dauphin ont eu lieu aujourd'hui, en présence d'une affluence énorme. Le public était profondément ému en regardant passer les douze chars funéraires qui transportaient chacun deux cercueils.

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures matin. La République Française. — De M. Laptie au sujet de la déposition de M. Robert: 'N'en aura-t-on pas bientôt fini avec toutes ces sautes d'humeur demandant hier M. Clémenceau. Permettez. Ces sautes d'humeur, ce sont les vôtres.'

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Le Gaulois. — M. Desmoulins: A propos de l'arrestation des officiers Rollin, François et Mareschal: Cette accusation de l'un d'eux même pas la vraisemblance pour elle; trois officiers s'appropriant les fonds secrets sans crainte d'être trahis par l'un d'eux comme des voleurs de grand chemin. Personne ne croira à une telle maïnerie; seulement on ne manquera pas de dire que cette basse lèze ne pouvait venir qu'à un gouvernement qui est sur la sellette à la commission des Chartreux.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupes Républicains Nationalistes. — Tous nos adhérents sont invités à se trouver aujourd'hui dimanche, à 11 heures précises, au café de la Comédie, 43, rue Puits-Gaillot, pour assister au vin d'honneur offert au camarade Dupuis, président d'honneur du G. R. N., à l'occasion de son départ.

Jeunesse Républicaine Plébiscitaire

La réunion organisée par le groupe au café Suc a eu un plein succès; un grand nombre de camarades avaient répondu à l'appel du Comité, et c'est devant un nombreux auditoire que le camarade Le Godec, doyen d'âge, ouvrit la séance. Il donna la parole au secrétaire pour le compte-rendu du mandat du bureau sortant.

Communications et Avis Divers

Exposition de Lyon 1904. — Le dernier délai d'admission au Salon du Cycle et de l'Automobile est définitivement fixé au lundi 11 juillet 1904.

Arquebuse du Patronage

LA SEULE, LA VRAIE MARQUE P. BOUCTIENET Représentant 70, Boulevard des Brotteaux, 70

COURSES D'ANES

A CHARBONNIÈRES Prix des Places: Pesage, 5 fr.; Tribune, 2 fr.; Pelote, 1 fr.; Pourtour, 1 fr.; Automobiles, 3 fr.; Voitures, 3 fr.

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES Si pendant la semaine que nous venons de traverser les mauvais temps n'avaient pas contrarié les travaux des champs nous aurions certainement constaté de sérieux progrès dans la moisson...

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES Si pendant la semaine que nous venons de traverser les mauvais temps n'avaient pas contrarié les travaux des champs nous aurions certainement constaté de sérieux progrès dans la moisson...

Issies. — Demande ordinaire, mais, comme la marchandise fait défaut, les courses se maintiennent. On cote: sons, 40 à 40.50; recoupees, 9.50 à 10; fleurages 13 à 14 les 100 kilos, Lyon.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Emile Charvériat, Madame François Charvériat, Monsieur et Madame Paul Charvériat, Madame et Monsieur de Fière, ont à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Emile CHARVÉRIAT...



VIN DÉPURATIF IODURÉ

DE LA PHARMACIE MODERNE DE LYON 5, Rue Sainte-Catherine. Sans fatiguer l'estomac, guérit les darres, scrofules, eczémas, ulcères, rougeurs, démangeaisons, etc., et neutralise les accidents occasionnés par le mercure et ses dérivés.

Arquebuse du Patronage

LA SEULE, LA VRAIE MARQUE P. BOUCTIENET Représentant 70, Boulevard des Brotteaux, 70

COURSES D'ANES

A CHARBONNIÈRES Prix des Places: Pesage, 5 fr.; Tribune, 2 fr.; Pelote, 1 fr.; Pourtour, 1 fr.; Automobiles, 3 fr.; Voitures, 3 fr.

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES Si pendant la semaine que nous venons de traverser les mauvais temps n'avaient pas contrarié les travaux des champs nous aurions certainement constaté de sérieux progrès dans la moisson...

CHRONIQUE COMMERCIALE

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES Si pendant la semaine que nous venons de traverser les mauvais temps n'avaient pas contrarié les travaux des champs nous aurions certainement constaté de sérieux progrès dans la moisson...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Pellet, Paul, Emile, 41 ans, r. Imbert-Colomès, 1, 10 h. Deuxième arrondissement. — Blanc Jean-Claude, tailleur de pierres, 67 ans, Hôtel-Dieu, 65 ans, Hôtel-Dieu, 1, 9 h. — Bouton Jeanne Marie, s. p., 87 ans, rue des Remparts, 1-Ain, 17, 1, 6 h. m. — Grossette Marie, 1 an, Charité, 1, 6 h. m. — Charmillon André, employé, 42 ans, Hôtel-Dieu, 1, 7 h. — Anel Jeanne veuve Dellenheilz, s. p., 74 ans, rue de Condé, 14, 1, 10 h.

Cette poétique reconstitution, disent les journaux, séduisit très vivement l'auditoire. Quant aux formules que débita la récitante, ce furent celles du conte égyptien d'Ostris, le bon génie, et aussi le soleil qui meurt et qui renaît chaque jour, conte commun aux religions d'Orient.

VIIIe CONCOURS NATIONAL DE TIR

Du 7 au 18 juillet 1904. 130 cibles. — 150.000 francs de prix et primes.

Voici quelques renseignements généraux intéressant les personnes qui se rendront au stand du concours: Le tir sera ouvert tous les jours, du jeudi 7 au dimanche 18 juillet, de 7 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir. Le premier jour, ouverture à 9 heures.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 2 juillet. Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon. La situation s'est peu modifiée depuis 24 heures, la pression est toujours faible sur le Nord et le Sud du continent, avec des minima sur les îles Britanniques et la mer Baltique et le Golfe de Gènes et élevée sur le Sud-Ouest et Biarritz 768.

CHRONIQUE

Assises du Rhône. — Par ordonnance de M. le premier président, l'ouverture de la session des assises du Rhône, du troisième trimestre 1904, a été fixée au lundi 1er août prochain, sous la présidence de M. Wencker, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, assisté de MM. Chantreuil, conseiller à la même Cour, et Vigière, juge suppléant au tribunal civil de Lyon.

Faits Divers

Violation de domicile. — La nuit dernière, vers quatre heures du matin, un nommé Adolphe B..., 31 ans, terrassier, rue Marignan, s'est introduit dans le domicile de la nommée Claudine T..., rue Henri-Iolland, 77, en enfonçant la porte.

Courrier des Sports

COULANGES A ANIENS Première course. — 1. Mavimou II, gag. 40.50. 2. Ranavaio II, pl. 15. — 3. Seradonna. Deuxième course. — 1. Madanite, gag. 46. 2. p. 5.30. — 2. Saxonne, pl. 10. — 3. Memphis.

LE TOUR DE FRANCE DE L'« AUTO »

Hier soir samedi, à 9 heures, a été donné le départ de la gigantesque épreuve du « Tour de France » organisée par notre confrère l'Auto.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

Les demandes pour prendre part à ce concours devront être adressées, avant le 12 juillet, à M. le Maire de Lyon. (Pour tous autres renseignements, s'adresser à la mairie centrale, 1er bureau.)

Conservatoire national de musique

Dimanche, 3 juillet, de 7 h. du matin à minuit, entrée en loges à 7 heures, harmonie. — Lundi, 4 juillet, 2 heures soir, harmonie; jugement. — Mardi, 5 juillet, 9 heures matin, solfège; théorie, dictée. — Mercredi, 6 juillet, 9 heures matin; solfège, classe des chanteuses; lecture; 2 heures soir, solfège, classe des instrumentistes; lecture.

Pharmaciens de service

Aujourd'hui dimanche: Premier arrondissement: M. Longron, place de la Comédie; M. Philippo, 28, rue Grégoire. Deuxième arrondissement: M. Lapeyre, 21, rue Victor-Hugo; M. Jacquet, 1, rue Vaubecour; M. Callet, 49, rue Franklin.

Hygiène dans les garages

La Cie P.-L.-M. a fait installer dans la gare de Perrache des crachoirs identiques à ceux placés dans les couloirs de l'Hôtel-Dieu. A toutes les entrées, dans les couloirs souterrains, dans les salles d'attente et des pas-perdus, ces appareils en verre bleu sont scellés dans les murs à portée des voyageurs, contenant une petite quantité de liquide antiseptique. Nous félicitons la Cie de cette bonne mesure d'hygiène surtout à une époque où tant de maladies se propagent par la contagion.

QUINA CHABLY

Grand choix de Bandages, Ceintures, Bas, Douche, Injecteurs, Vaporisateurs, Accessoires, etc.

CHRONIQUE

Assises du Rhône. — Par ordonnance de M. le premier président, l'ouverture de la session des assises du Rhône, du troisième trimestre 1904, a été fixée au lundi 1er août prochain, sous la présidence de M. Wencker, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, assisté de MM. Chantreuil, conseiller à la même Cour, et Vigière, juge suppléant au tribunal civil de Lyon.

Faits Divers

Violation de domicile. — La nuit dernière, vers quatre heures du matin, un nommé Adolphe B..., 31 ans, terrassier, rue Marignan, s'est introduit dans le domicile de la nommée Claudine T..., rue Henri-Iolland, 77, en enfonçant la porte.

Courrier des Sports

COULANGES A ANIENS Première course. — 1. Mavimou II, gag. 40.50. 2. Ranavaio II, pl. 15. — 3. Seradonna. Deuxième course. — 1. Madanite, gag. 46. 2. p. 5.30. — 2. Saxonne, pl. 10. — 3. Memphis.

LE TOUR DE FRANCE DE L'« AUTO »

Hier soir samedi, à 9 heures, a été donné le départ de la gigantesque épreuve du « Tour de France » organisée par notre confrère l'Auto.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

CHALLENGE MUNICIPAL DU 14 JUILLET

Le comité de la F. C. L. S. E. rappelle aux coureurs qu'elles ont à remettre avant mardi 5 juillet les noms des deux coureurs participant au challenge municipal et de ceux prenant part à la course souchés dotée de 4 objets d'art par la municipalité.

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and production statistics.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on the gold market and international exchange rates.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and reports, including details on railway companies and other financial institutions.

Chemins de fer du sud de l'Autriche

Table of railway schedules and fares for the Southern Austrian Railway.

Advertisement for '1er LOT' featuring various goods like JUPONS, CORSAGES, and COSTUMES with prices.

Large advertisement for 'UNIVERSELS' department store, featuring 'FIN DE SAISON D'ETE' and 'SOLDES'.

Advertisement for '2me LOT' featuring various goods like COUPONS, LAINAGE, and CHAUSSETTES.

Advertisement for 'GRAND BAZAR DE LYON' featuring '14 JUILLET' and 'ILLUMINATIONS'.

Advertisement for 'EMPLATRE BARBERON' featuring '40 ANS DE SUCCES' and 'VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES'.

Advertisement for 'PRESSOIRS' and 'ASTI-MOUSSEUX' featuring 'MEUNIER & FILS' and 'MICHEL PERONA'.

Advertisement for 'RHUMATISMES' and 'MAISON DE FAMILLE' featuring 'GRANDJARD' and 'LE ROZAY'.

Advertisement for 'MAISON D'HABITATION' featuring 'Avec JARDIN' and 'Prix avantageux'.

Advertisement for 'VERS' and 'MME YVON' featuring 'POUDRE VERMOREL' and 'LIVRES D'ETUDES'.

BITTER CAMPARI

Advertisement for 'Migraines, Névralgies' featuring 'DRAGÉES' and 'RR. PP. PRÉMONTRES'.

Advertisement for 'VENTES JUDICIAIRES' and 'ABONNEMENTS'.

Advertisement for 'HYDROTHERAPIE MEDICALE' and 'TISANE FRANÇAISE DES CÉVENNES'.

Advertisement for 'PETITJEAN' and '9 HALLES'.

Advertisement for 'MAISON BÉNEVOLO' and 'BYRRH'.